



Maintien des évaluations nationales de mi-CP : c'est NON ! On entre dans l'action collective !

Depuis deux ans et tout particulièrement ces deux derniers mois, la crise sanitaire a eu, dans les écoles, des conséquences catastrophiques avec des non-remplacements d'enseignant.es conduisant à des fermetures de classes par centaine chaque jour, des AESH non remplacés et en nombre insuffisant et des absences d'élèves en nombre important. **Cette école « en mode dégradé » laissée sans moyens pour faire face à la crise sort exsangue de cette période** : personnels épuisés, discontinuité scolaire pour les élèves qui n'ont pas pu apprendre et progresser dans de bonnes conditions. Sur le terrain, **toutes et tous font le constat d'une difficulté accrue des apprentissages, d'une perturbation du rythme de travail, du fait de collectifs-classes abimés où les habitudes nécessaires à des apprentissages efficaces sont à reconstruire.**

Malgré cette situation inédite, le ministre, après une suspension suite à la grève massive du 13 janvier, entend maintenir coûte que coûte, les évaluations nationales mi-CP au retour des congés de février. Nouvelle preuve, s'il en fallait, que **ces évaluations ne servent ni l'intérêt des élèves ni des enseignant.es** mais sont au service d'une justification de la politique mise en œuvre (pilotage par l'évaluation, contrôle des pratiques, remise en cause de la liberté pédagogique et déprofessionnalisation).

Deux ans que les équipes tiennent l'Ecole à bout de bras et deux ans que JM Blanquer méprise les conditions de travail des personnels et les besoins des écoles afin qu'elles restent des lieux où l'on apprend et qu'elles puissent répondre aux conséquences pédagogiques de cette crise.

NON, l'urgence n'est pas d'imposer ces évaluations, non adaptées et rejetées par la profession, mais de donner les moyens à l'Ecole de fonctionner et de retrouver de la sérénité pour réparer l'école et limiter le creusement des inégalités scolaires.

L'urgence est aussi de redonner confiance à tous les élèves, ce qui ne peut commencer par la présentation d'une liste de manques et de fragilités à leur famille.

Pour nos organisations syndicales, FSU-SNUipp31, CGT-EducAction31, SUD-Education31, SNUDI-FO31 et SE-UNSA31 **ces évaluations ne doivent pas avoir lieu.**

Face à un ministre toujours aveugle aux besoins des écoles, elles appellent **les équipes à se réunir, débattre, se positionner collectivement pour s'opposer à cette passation et à le faire savoir à leur IEN en signant une motion du conseil des maîtres.ses.**

Elles rappellent leur **opposition à toute forme de sanction** qui toucherait des enseignant.es refusant la passation de ces évaluations nationales de mi-CP.

Elles apporteront tout **leur soutien aux personnels s'engageant dans ce sens.**

Elles appellent les écoles à participer massivement à l'action de l'intersyndicale 31 :
Dépôt des livrets d'évaluation devant le rectorat
Remise des motions des conseils des maîtres.ses
Manifester leur opposition à ces évaluations

MERCREDI 16 MARS à 12h30 devant le rectorat